

PREPARATION A S'ENGAGER: EXPERIENCES DES PARTIES PRENANTES POUR LA REDD-PLUS

SYNTHESE

POURQUOI ENGAGER LES PARTIES PRENANTES?

Les programmes se concentrant sur la Réduction des Emissions résultant de la Déforestation et de la Dégradation des forêts et le rôle de la conservation, la gestion durable des forêts et les améliorations de stocks de carbone forestier (REDD-plus) ont besoin de collaborer étroitement avec les **parties prenantes REDD-plus** : à savoir les personnes qui ont des intérêts ou qui seront affectées par les stratégies, programmes et projets de la REDD-plus.

La participation sérieuse des parties prenantes fournit un moyen de parvenir à des politiques, programmes et projets plus durables qui traduisent les priorités, connaissances des parties

prenantes, ainsi que la responsabilisation de leur exécution. Un engagement efficace des parties prenantes mène donc à de meilleurs résultats.

De plus, les cadres juridiques et politiques de la REDD-plus devraient être éclairés par les droits de participation garantis comme droits humains de base dans de nombreuses constitutions et cadres juridiques nationaux, ainsi que par le droit international et les accords multilatéraux sur l'environnement. La Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) spécifie que les Parties doivent "coopérer et promouvoir l'éducation, la formation et la sensibilisation publique à l'égard du changement climatique, ainsi qu'encourager la participation la plus vaste à ce processus, y compris la participation des organisations non gouvernementales". Les Sauvegardes REDD-plus 2010 de Cancun insistent en particulier sur la nécessité de l'engagement des parties prenantes à la REDD-plus. Les acteurs de la société civile envisagent l'engagement rapide, continu et véritable des parties prenantes aux programmes REDD-plus.

EXAMEN DE L'EXPERIENCE DES PARTIES PRENANTES EN REDD-PLUS

Cette synthèse illustre les questions clés du rapport intitulé *Readiness to Engage : Stakeholder Experiences for REDD+* (Préparation à s'engager : les expériences des parties prenantes pour la REDD-plus), du programme Carbone forestier, Marchés et Communautés (FCMC). Le rapport complet peut être consulté au site suivant : www.fcmcglobal.org.

L'étude documentaire couvre les expériences d'engagement des parties prenantes nationales, sous nationales et intégrées, les bonnes pratiques et les enseignements tirés. Elle fournit aussi des suggestions sur comment l'engagement des parties prenantes peut être mis en valeur à travers la préparation stratégique et le cycle programmatique REDD-plus. L'étude est destinée au personnel des gouvernements, institutions de financement, organisations non gouvernementales et organisations de la société civile, ainsi qu'aux autres acteurs qui conçoivent et mettent en œuvre les activités REDD-plus.



Photo fournie par : Nancy Diamond

L'étude se concentre sur les expériences d'engagement par les parties prenantes au niveau national, sous-national et intégré (ce qui signifie que le processus sous-national peut être 'intégré' dans un processus national ou lié à un processus national), et non au niveau du projet avec les parties prenantes. Cette étude fournit des suggestions sur les moyens d'améliorer l'engagement des parties prenantes à travers la stratégie REDD-plus et le cycle programmatique.

TYPES D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

L'étude a constaté que l'engagement des parties prenantes à la REDD-plus pouvait être classé en quatre types principaux suivant les objectifs et niveaux de partage du pouvoir entre le gouvernement et autres parties prenantes :

- **Type A – Echange d'informations et renforcement des capacités**, y compris le partage d'informations transparentes, le renforcement des capacités et les occasions de dialogue pour une large gamme de parties prenantes et détenteurs de droits qui ont une compréhension limitée des concepts REDD-plus, objectifs des bailleurs et plans des gouvernements
- **Type B – Analyse des questions** via des réunions de consultation sur invitation générale, la nomination de membres experts à des groupes de travail et des occasions publiques en ligne d'examiner les rapports techniques
- **Type C – Négociation, dégagement d'un consensus et consentement** sur la définition des problèmes, le choix des priorités, les processus REDD-plus, l'évaluation et suivi des impacts environnementaux et sociaux, les procédures d'amorçage et exécution de consentement et règlement des griefs, accords de distribution des avantages et participation directe au processus décisionnel
- **Type D – Rôles de surveillance et suivi** avec les gouvernements pour les plans de préparation générale (ex. groupes de travail nationaux), choix des priorités, affectations budgétaires, systèmes de distribution des avantages, approches d'exécution, suivi des impacts et mécanismes de règlement des griefs

Si les cadres juridiques se sont améliorés et si les gouvernements tiennent de plus en plus de réunions d'échange d'informations et de renforcement des capacités, **il est toujours difficile d'engager les parties prenantes sous d'autres formes et de comprendre comment différents types d'engagement des parties prenantes peuvent s'avérer nécessaires à différents points du processus REDD-plus** (figure 1).

Figure 1: quatre types d'engagement des parties prenantes REDD-plus

OBJECTIFS	QUOI	QUAND
TYPE A : socialisation et apprentissage	Parties prenantes reçoivent des informations sur concepts et plans et développent la capacité pour un dialogue raisonné	Premiers stades de préparation, mais effectués suivant les besoins.
TYPE B : Analyse des problèmes pour établir des références	Parties prenantes sollicitées pour des informations sur questions écologiques, socioéconomiques, gouvernance/politique par le biais de réunions libres, examens de documents et participation à des groupes de travail sur invitation	Principalement activités de préparation, mais mises à jour suivant les besoins
TYPE C : Dégagement d'un consensus et consentement	Parties prenantes invitées à définir ensemble problèmes, solutions et priorités. Gouvernements/projets respectent les décisions de consentement communautaire.	Préparation (élaboration de stratégie, SESA, CPLCC, distribution avantages, règlement griefs) et exécution
TYPE D : Rôles surveillance/ suivi	Parties prenantes invitées à siéger aux comités surveillance/suivi pour des éclaircissements, transparence et équité.	Stades de préparation et exécution

A toutes les échelles, l'engagement véritable des parties prenantes peut seulement avoir lieu quand il existe une volonté politique suffisante pour partager le pouvoir, bâtir la confiance, engager des ressources et investir dans les capacités humaines.

Les gouvernements qui tardent davantage à adopter l'engagement de parties prenantes risquent de perdre leur adhésion et synergies relatifs à d'autres actions de conservation et développement.

ENGAGEMENT DE GROUPES SPECIFIQUES DE PARTIES PRENANTES

A ce jour, dans bien des efforts d'engagement de parties prenantes à la REDD-plus, la participation des groupes clés – comme les femmes, les peuples autochtones ou le secteur privé – a été limitée. Peu d'intérêt a été accordé à engager des groupes marginaux, y compris des minorités ethniques et des minorités appartenant à des castes sociales, ainsi que les très pauvres, les personnes âgées ou les jeunes et handicapés. Cependant, l'expérience montre que l'équilibre des parties prenantes crée une meilleure plateforme pour atteindre des résultats utiles.

FEMMES :

A tous les niveaux des discussions REDD-plus et du renforcement des capacités, les femmes et les questions liées au genre ont été insuffisamment représentées, malgré les engagements internationaux et nationaux à l'égard de ces questions. Bien que plus courantes dans les projets pilotes REDD-plus, les analyses sur le genre et le suivi du genre sont toujours inhabituels dans les études de préparation nationales. Il existe des recommandations pour inclure le genre dans les projets pilotes REDD-plus à base communautaire, mais elles ne figurent pas dans les activités de planification REDD-plus à l'échelle des gouvernements nationaux et régionaux.

PEUPLES AUTOCHTONES ET AUTRES COMMUNAUTES TRIBUTAIRES DE LA FORET :

Bien que l'engagement du gouvernement à l'égard des peuples autochtones et autres communautés tributaires de la forêt date d'avant la REDD-plus, dans bien des régions du monde, ces groupes sont toujours sous-représentés au niveau national et sous-national.

SECTEUR PRIVE :

Les acteurs du secteur privé ayant des intérêts éventuels dans la REDD-plus ne constituent pas un groupe homogène. Et dans le même secteur, les opinions et stratégies diffèrent. L'ampleur de la participation du secteur privé aux processus REDD-plus regroupant des parties prenantes multiples est peu claire et difficile à suivre. La société civile est préoccupée par les analyses insuffisantes sur les rôles du secteur privé.

Figure 2: pratiques d'engagement

	Marche bien	Ne marche pas bien
Général	Réunions de plus petits groupes avec le temps, apprentissage actif, préavis, fonds de voyage, accès libre, options de participation	Suivi médiocre de la participation féminine, peu d'avocats de la question genre Trop peu d'animateurs formés Problèmes de confiance avec Départements des Forêts et Organisations de la société civile (CSO)
Type A (le plus courant)	Gouvernement et société civile fournissant information/capacité, réseau CSO national et local	Socialisation, nombre de consultation Analyse parties prenantes faite trop tard Genre non couvert dans analyse parties prenantes
Type B	Analyses par la société civile, collecte de données participative pour gouvernance et SESA	Analyses d'experts à portes fermées Analyses des moteurs de la déforestation
Type C	Prévoir assez de temps, Prise de notes et retour de l'information, Consensus – Evaluation Stratégique d'ordre Environnemental et Social (SESA) et le consentement préalable donné librement et en connaissance de cause (CPLCC)	Avantages et distribution peu clairs Méc. Règlements griefs peu clairs Interprétation CPLCC peu claire
Type D	Initiative de la société civile, Option de suivi indépendant	Participation CSO minimale aux comités permanents

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS ESSENTIELLES

Il est important de **reconnaître la diversité des parties prenantes et d'écouter les voix** des groupes vulnérables et tributaires de la forêt. Un large éventail de parties prenantes pertinentes au niveau national et local doit être inclus dans les processus REDD-plus. Les pays peuvent faire davantage durant l'élaboration et l'exécution REDD-plus, en particulier au niveau des stratégies de préparation et exécution nationale REDD-plus, afin d'expliquer plus clairement comment les risques seront atténués et les avantages distribués et comment les responsabilités de surveillance et suivi seront partagées.

Un soutien s'avère nécessaire pour renforcer les capacités des animateurs et parties prenantes à travers les pays, y compris le renforcement de capacités ciblées pour des groupes spécifiques, et le soutien mesurable des bailleurs aux modalités de renforcement des capacités locales doit être priorisé. Un **éventail de méthodes beaucoup plus large** pour l'engagement des parties prenantes peut et devrait être appliqué (figure 3).

Le soutien continu des bailleurs à engager les parties prenantes est essentiel, mais les conditions imposées par les bailleurs et leurs recommandations peuvent être insuffisantes pour permettre aux gouvernements d'assurer l'engagement régulier des parties prenantes.

Afin que la REDD-plus soit efficace à long terme, **les gouvernements devront prendre en compte les droits procéduraux** des parties prenantes à être informées, se lancer avec les parties prenantes dans des thèmes d'ordre général et faire progresser l'engagement des parties prenantes sur les questions de **droits substantiels** à la terre, aux ressources, aux moyens de subsistance et autres avantages possibles REDD-plus, ainsi que les rôles dans l'impact social et autre suivi.

Les bailleurs ou autres assurent **très peu de suivi systématique sur les expériences d'engagement des parties prenantes, les enseignements tirés et les pratiques prometteuses** des processus REDD-plus. A mesure que les pays REDD-plus exécuteront leurs plans de consultation et participation avec les parties prenantes, les bailleurs devront étudier ces plans, les soutenir et examiner les résultats des contributions des parties prenantes. Une fois que ces informations seront recueillies, elles pourront être échangées entre les différents pays. Les pays qui réussissent le mieux à engager les parties prenantes pourront contribuer à exercer des pressions afin que d'autres pays cherchent à se montrer à la hauteur des normes internationales pour ce qui est de la qualité et l'ampleur de l'engagement de leurs parties prenantes. Le soutien des bailleurs au renforcement de la société civile, en particulier au niveau sous-national, sera essentiel. **La communauté internationale REDD-plus doit jouer un rôle continu important pour promouvoir l'engagement des parties prenantes dans un processus non interrompu** tout au long de la REDD-plus.

Figure 3 : Méthodes d'engagement des parties prenantes

Type A <ul style="list-style-type: none">• Repérage parties prenantes• Audiences publiques et commentaires publics• <i>Séances d'écoute</i>• Méthodes World Café• Groupes discussions dirigées• Enquêtes• Blogues dialogue en ligne	Type C <ul style="list-style-type: none">• Dialogue soutenu• Recherche d'un terrain commun• Réunions pour dégager un consensus / accord• Accords/négociations implantation• <i>CPLCC</i>
Type B <ul style="list-style-type: none">• Audiences thèmes/questions, assemblées• Groupes de travail consultatifs invités, comité de réflexion (permanent ou provisoire)• Forum questions nationales ou communautaires• Planification délibérante – charrettes, scénarios, <i>analyse positive</i>• Groupes d'étude• Examen de documents	Type D <ul style="list-style-type: none">• Surveillance permanente REDD-plus• Comités (nationaux, sous-nationaux)• Comités/équipes de suivi sur les impacts et règlements griefs,• Suivi participatif• Suivi indépendant• Partenariats

FCMC Programme, Chef de mission : Scott A. Hajost, scott.hajost@fcmcglobal.org

USAID FCMC NES, Directeur d'activité : Diane Russell, dirussell@usaid.gov

Site Web projet FCMC : www.fcmcglobal.org

Cette synthèse a été réalisée pour soumission à l'examen de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID). Le rapport a été rédigé par le programme FCMC, et non par l'USAID. Le contenu ne reflète pas nécessairement les vues ou politiques de l'USAID ou du Gouvernement des Etats-Unis.

FCMC est mis en œuvre par le Contractant principal, Tetra Tech, et les partenaires de base, dont Conservation International, Terra Global Capital, Greenhouse Gas Management Institute et World Resources Institute